

Berne, le 19 décembre 2022 / Communiqué de presse

Négociations salariales 2023 : augmentations de salaire les plus élevées depuis 20 ans – mais les employeurs empêchent la pleine compensation de l'inflation

La majeure partie des négociations salariales pour l'année 2023 est terminée. Les syndicats et les fédérations professionnelles ont pu négocier les plus fortes augmentations salariales de ces 20 dernières années. Malgré cela, elles ne parviennent pas à compenser en moyenne les augmentations de prix de l'année 2022. Travail.Suisse, l'organisation faïtière indépendante des travailleurs et travailleuses, tire donc un bilan mitigé des négociations salariales de cette année.

Les salarié-e-s à bas et moyens revenus devront faire face cette année à une augmentation du coût de la vie de 3,5 à 4 pour cent. Cela correspond à la plus forte baisse du pouvoir d'achat au cours des 80 dernières années. La situation financière des ménages s'est par conséquent fortement détériorée. En raison du refus du Parlement d'alléger la charge des ménages en matière de primes d'assurance-maladie et de frais de logement par des mesures efficaces, les syndicats et les fédérations professionnelles ont dû défendre seuls le pouvoir d'achat des travailleurs et travailleuses. Malgré les plus fortes augmentations salariales négociées au cours des 20 dernières années, le maintien du pouvoir d'achat des salarié-e-s n'a été que partiel. Au total, des augmentations générales de salaire ont certes pu être négociées dans 97% des négociations. Mais celles-ci restent en moyenne en deçà des augmentations de prix. Le bilan des négociations salariales de cette année est donc mitigé. « Dans de nombreuses branches, des augmentations générales de salaire substantielles ont pu être obtenues pour les salarié-e-s. Malgré la persistance de la bonne situation économique, trop d'employeurs se sont montrés pingres et n'étaient pas prêts à compenser l'intégralité du renchérissement », explique Thomas Bauer, responsable de la politique économique à Travail.Suisse.

Des résultats positifs ont notamment été obtenus dans l'hôtellerie-restauration, l'horlogerie, le nettoyage en Suisse alémanique, la construction de voies ferrées et la menuiserie. « Nous considérons le résultat des négociations dans l'hôtellerie-restauration comme un petit succès. Pour tous les salarié-e-s, le renchérissement sur le salaire minimum est compensé au minimum. De plus, ceux ayant un diplôme professionnel bénéficient même d'une augmentation réelle des salaires », déclare Urs Masshardt, directeur de Hotel et Gastro Union. Les résultats des négociations dans la construction, les transports publics et l'administration publique peuvent être qualifiés de satisfaisants. « Les négociations dans le secteur de la construction ont été difficiles. Mais avec l'augmentation forfaitaire des salaires de 150 francs, nous avons finalement obtenu un résultat satisfaisant », a déclaré Johann Tscherrig, responsable de la politique d'intérêts et contractuelle au syndicat Syna. Greta Gysin, présidente de la fédération professionnelle transfair, se montre également satisfaite des résultats obtenus dans l'ensemble : « Les négociations ont parfois été très difficiles. Mais des solutions acceptables ont pu être trouvées partout. En fin de compte, nous pouvons être satisfaits des augmentations de salaire dans les transports publics et dans l'administration. »

En revanche, les résultats sont demeurés insatisfaisants dans le commerce de détail, dans la construction en bois, chez les peintres et les plâtriers et dans le secteur de la santé. « Le bilan des négociations salariales pour 2023 est donc globalement mitigé. A côté de bons résultats, il y a eu

des résultats décevants dans plusieurs branches, qui ne reconnaissent pas la situation extraordinaire du renchérissement record », a déclaré Johann Tscherrig du syndicat Syna.

Renseignements:

- Thomas Bauer, responsable de la politique économique à Travail.Suisse, 077 421 60 04, bauer@travailsuisse.ch
- Johann Tscherrig, responsable de la politique des intérêts et contractuelle Syna, 079 611 70 26, johann.tscherrig@syna.ch
- Greta Gysin, présidente de transfair, conseillère nationale TI, 079 409 33 10, greta.gysin@parl.ch
- Urs Masshardt, directeur de Hotel et Gastro Union, 079 418 32 33, urs.masshardt@hotelgastrounion.ch